

Communication de la Municipalité au Conseil communal du 30 août 2023

Communication n° 28/08.2023

Objet: État d'avancement des divers projets du dicastère des bâtiments

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité souhaite vous informer de l'état d'avancement des divers préavis acceptés en 2022 et 2023.

Le préavis n° 08/08.2022 concernant la demande d'un crédit de Fr. 3'500'000.00 CHF en vue de financer la rénovation des bâtiments ECA 258 et 259, situés sur la place de l'Horloge, ainsi que la création d'espaces commerciaux, a été approuvé par le Conseil communal le 27 septembre 2022. Ce projet a suscité un grand nombre de questions, car l'aspect extérieur ne reflète pas les travaux principalement effectués à l'intérieur du bâtiment.

Les travaux réalisés à ce jour se décomposent comme suit:

- Fin 2022: Obtention du permis de construire avec obligation de suivi archéologique avant le début des travaux.
- Février 2023: Diagnostic préliminaire effectué par des archéologues à la demande du Canton.
- Mars 2023: Présentation du rapport établi par les archéologues et le Canton.
- Fin avril 2023: Validation de l'ampleur et des coûts du suivi archéologique par la Commune et le Canton.
- Mai 2023: Démontage intérieur et sondages réalisés en collaboration avec les archéologues.
- Mi-juin: Premier suivi archéologique effectué après les démontages et sondages préliminaires.
- Fin juin: Bâtiments vidés, ne conservant que les planchers, cloisons et escaliers.

Au cours de cette période, diverses études ont été nécessaires et menées à bien:

- Finalisation des détails constructifs en collaboration entre les architectes et les ingénieurs.
- Finalisation des détails constructifs impliquant les architectes et les spécialistes exigés par les Monuments et Sites.
- Établissement des plans et détails provisoires d'exécution.
- Préparation d'une première série d'appels d'offres.
- Constitution d'un dossier d'enquête complémentaire pour le chauffage à pompe à chaleur géothermique selon demande du Conseil communal (budget attribué de Fr. 180'000.00).
- Réalisation d'une étude complémentaire par le géotechnicien concernant les risques liés aux forages et fouilles le long de la tour de l'Horloge.

Le démarrage des travaux de gros œuvre débutera dès l'attribution du contrat à l'entreprise de maçonnerie, après environ 2 semaines de préparation, soit vers mi-fin septembre 2023. Les échafaudages seront alors installés.

En ce qui concerne les autres projets, ils portent sur les différents préavis relatifs à l'installation de panneaux photovoltaïques.

- Préavis n° 05/06.2022 – Demande d'un crédit de Fr. 162'000.00 pour équiper la piscine de panneaux photovoltaïques – projet achevé.
- Préavis n° 11/09.2022 – Demande d'un crédit de Fr. 350'000.00 pour équiper partiellement le parking du Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin de panneaux photovoltaïques afin d'alimenter la station de pompage. En cours de réalisation.

- Préavis n° 14/11.2022 – Demande d'un crédit de Fr. 232'300.00, phase 2 du projet RCP Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin (parking et bâtiment) et station de pompage: adaptations électriques et des flux des pompes. En cours de réalisation. La troisième partie de ce RCP (réseau de consommation propre) concerne le toit du centre sportif et culturel du Vieux-Moulin – le préavis sera déposé lors du conseil communal de novembre 2022.
- Préavis n° 13/11.2022 – Demande d'un crédit de Fr. 360'000.00 pour équiper la STEPi de panneaux photovoltaïques et rediriger la production de la charge force pour en faire de l'autoconsommation. En cours de réalisation, malgré un retard en relation avec des contraintes du plan Ostral de la Confédération, ce qui nécessite de revoir l'ensemble des fonctionnalités de secours (en dehors du cadre du préavis accepté).

Sur le plan politique, nous poursuivons nos démarches auprès des Autorités pour l'introduction du concept de communauté électrique locale, ce qui nous permettrait de transporter l'énergie produite dans la Commune entre nos divers sites et, à terme, également d'exploiter les sites adéquats pour la pose de panneaux photovoltaïques, mais sans autoconsommation sur place.

Nous nous tenons à disposition pour toute question concernant les projets déposés par le service des bâtiments.

La Municipalité

Saint-Prex, le 30 août 2023/JvO – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Jan von Overbeck au 079 771 89 55